

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 61/7/SPCG déclarant chômee et payée, pour les Services Publics du Territoire, la matinée du vendredi 27 janvier 1961.

n° 61/7/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 janvier 1961

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro  
31 janvier 1961

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— La matinée du vendredi 27 janvier 1961 sera, exceptionnellement, en raison de la visite en Côte Française des Somalis du Ministre d'Etat chargé du Sahara, des Départements et Territoires d'Outre-Mer, chômee et payée pour les services publics sur l'ensemble du Territoire.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, selon la procédure d'urgence.

**Le Chef du Territoire,Président du Conseil de Gouvernement,J. COMPAIN.Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement :Le Vice-Présidentdu Conseil de Gouvernement,ALI AREF BOURHAN.**